

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1er AVRIL 2025

CONVOCATION

Date: 19/03/2025 Envoi le: 26/03/2025 Publication le: 26/03/2025 L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 23
Absents : 06
Pouvoirs : 05
Votants : 28

Etaient présents:

Adjoints:

Mesdames Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN, Christine MÉNORET, Messieurs Alain SELLIER, Éric VERHILLE, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux:

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,

Messieurs Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Olivier DOUSSET, Antoine MAQUIN, Pascal NOYAU, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST, Éric GUILMET, François BOUGAULT,

Absents excusés:

Mesdames Odile RITOURET, Hélène ODENT, Renata MOREIRA ROCHA, Messieurs Pascal ARRAGAIN, Erick MORCHOISNE, Michel THUSSEAUD.

Absents:

Madame / Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Madame Odile RITOURET avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.

Monsieur Pascal ARRAGAIN avait donné pouvoir à Monsieur Olivier DOUSSET.

Madame Hélène ODENT avait donné pouvoir à Monsieur Michel HIRTZ.

Madame Renata MOREIRA ROCHA avait donné pouvoir à Monsieur Gilles FERRAND.

Monsieur Erick MORCHOISNE avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN

かかかかいくかつ

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID: 037-213701394-20250401-DEL_01042025_14-DE

DEL N°01/04/2025-14 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE **MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS LOUPS ».**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le règlement de fonctionnement de la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups » afin d'y mentionner l'organisation des périodes de fermeture et le nombre de jours de congés libres accordés aux familles.

Tel est l'objet de la présente délibération.

VU l'avis favorable de la Commission Enfance et Jeunesse en date du 24 mars 2025,

Après avoir pris connaissance de ces modifications et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

APPROUVE le règlement de fonctionnement de la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups », dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Bertrand RITOURET

Madame Sylviane FORTUN, Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le :

0 3 AVR. 2025

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID: 037-213701394-20250401-DEL_01042025_14-DE